



Semaine thématique 2022

Chers élèves,

La semaine thématique approche à grands pas ! Il reste encore à vous transmettre les quelques informations et recommandations suivantes :

- si vous n'avez pas encore reçu les informations pratiques relatives à votre activité (lieu de rendez-vous, matériel à prévoir, ...), faites preuve d'un peu de patience... et contrôlez régulièrement vos mails !
- faites attention à la ponctualité ainsi qu'au lieu de rendez-vous fixé.
- comme lors d'une semaine d'école, **toute absence doit être annoncée au secrétariat du CO**, dans les meilleurs délais.
- **aucune vente ne sera organisée durant la pause du matin** ; veillez à emporter votre encas.
- il n'y aura qu'**un seul service au restaurant scolaire**, entre **11h30 et 12h15** (présence obligatoire, pas de désinscription possible en cours de semaine !)
- après le repas, **la halle de sport** sera accessible à tous les élèves mangeant à la cantine, de **12h15 à 13h15** (présence obligatoire si l'élève est inscrit(e) pour le repas !).
- **le règlement de l'école reste en vigueur** durant la semaine thématique (téléphone, comportement dans les transports et dans les activités, ...).
- en cas de problème, Monsieur Gremaud sera à votre disposition **entre 7h45 et 8h00, à la salle des maîtres du bâtiment Bêta**.

Et enfin, le plus important...

- n'oubliez pas que **vous représentez tous les élèves du CO de la Veveyse**, que vous soyez à l'école, en visite ou encore en stage ! Montrez un visage souriant et positif !



Belle semaine à toutes et tous !

